un éclairage temporisé, qui baisse d'intensité avec le lever du jour, ce qui permet des économies d'énergie.
Les élus ne vont pas s'arrêter là, et d'autres projets sont déjà sur les rails.

UN ESPACE DÉDIÉ AUX ENFANTS

Le maire Alain Chevalier annonce l'aménagement d'un espace pour les enfants derrière la mairie, à côté aménagé en espace de loisirs, avec des plantations d'arbres fruitiers, et semis de plantes mellifères pour que les abeilles viennent y butiner… Dans cette zone sera installé du mobilier urbain : bancs et tables pour le pique-nique.
Thérouanne fut une grande ville romaine, et il y avait sûrement de somptueux jardins à cette époque. En souvenir de ce glorieux passé, avec des plantes aromatiques et des plantes cultivées à l'époque romaine. Cet espace sera entretenu par les élèves du collège qui étudient le latin. Un beau projet en perspective…
D'autres projets sont en gestation. Le maire et son conseil municipal travaillent d'arrache pied pour améliorer le confort des concitoyens et ils ne risquent pas d'être à court d'idées.

SOLIDARITÉ

Géry aide au bien-être des malades

HEURINGHEM L'association Géry, représentée par Danny Floret, présidente, a offert quatre tablettes à l'hôpital de Saint-Omer (deux pour les patients du service oncologie, deux pour les patients de chimiothérapie).
Étaient présents M. Devos (cadre santé en chimiothérapie), Mme Vandermarcker (cadre de santé en oncologie), Mesdames Cappelle et Graff (oncologues 2IDE), Audrey Valckenaere (chargée de communication).
Les infirmières du service vont gérer le prêt du matériel entre les patients qui en font le souhait et le désinfecter entre chaque utilisation.

Remise des tablettes par l'association Géry.

BIENTÔT UN DEUXIÈME CASQUE

Le service informatique a géré l'installation des services numériques et divers abonnements. L'association Géry s'est abonnée à des journaux numériques afin que les patients puissent en bénéficier. Ils pourront aussi profiter de la visio afin de parler à leur famille. Un premier casque de réalité virtuelle a été offert au service l'Amandée soins palliatifs, ainsi que la formation nécessaire à l'utilisation. Un projet de deuxième casque est en prévision pour le service oncologie.

GAËLLE LAVISSE

ECQUES

Prendre des parts à la Super'Ecques

La souscription pour l'épicerie est lancée. Vous pouvez dès maintenant devenir associé.
Le montant d'une part s'élève à 25 euros.
Plus d'informations sur superecques.jimdofree.com

Changement de jour pour la livraison de pain

Exceptionnellement la boulangerie du Panetier d'Estrée-Blanche livrera le pain samedi 6 mars et non dimanche 7 (même lieu, même heure). Vous pouvez toujours commander à l'avance en téléphonant à la boulangerie au 03 21 38 17 41.

DELETTES

Changement de vitesse rue d'Upen d'Amont

Le maire de Delettes, Alain Massez, a pris un arrêté lundi 22 février pour passer la rue d'Upen d'Amont en zone 30 pour renforcer la sécurité du secteur *« avec l'implantation d'un groupe scolaire et l'accroissement de la fréquentation piétonne. »* La mesure sera effective dès lors que la signalétique de la zone 30 sera posée.

DÉPUTATION

La législative partielle confirmée aux dimanches 4 et 11 avril

Près de neuf mois après la nomination de Brigitte Bourguignon au gouvernement, le nouveau député de la 6e circonscription du Pas-de-Calais sera connu à l'issue de la législative partielle, dont les dates ont été fixées au 4 et 11 avril prochains, des dates confirmées ce mercredi par la préfecture. Sept candidats sont pressentis : les deux candidates parvenues au deuxième tour en 2017, Brigitte Bourguignon (LREM) et Marie-Christine Bourgeois (RN). À gauche, on trouve quatre candidats : Jérôme Jossien (PCF, Génération.s), Laure Bourel (LO) Bastien Marguerite-Garin (PS) et Jérémy Revillon (EELV). À droite, Faustine Maliar représente LR. À noter que ces dates serviront aussi pour de nouvelles élections municipales, notamment à Audincthun.